

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraisant tous les Dimanches.

Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :

Pour la Suisse, fr. 4.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :

Allemagne, fr. 5»30. — Amérique, fr. 8. — Angleterre, fr. 6»60. — Belgique, fr. 5»30. — Espagne, 6»60. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6»10. — Italie, fr. 4»80.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 2 NOVEMBRE 1873.

Nous avions espéré que la rédaction de l'*Internationale* de Bruxelles, dont nous avions attiré l'attention sur les allures bonapartistes des correspondances de Paris publiées par ce journal, s'empresserait de désavouer ce correspondant et provoquerait une enquête sur la manière dont ces lettres ont pu se glisser dans l'organe officiel de la fédération belge. Mais nous voyons, au contraire, l'*Internationale* du 26 octobre nous apporter une nouvelle correspondance parisienne qui fait encore l'éloge de l'ignoble pacte d'alliance bonapartiste proné par l'*Avenir national*.

En présence de ce fait, notre dignité nous commande d'adresser à la fédération belge et à son conseil fédéral une interpellation publique. Les internationaux belges approuvent-ils, oui ou non, les doctrines prêchées par le correspondant parisien de l'*Internationale*?

Il n'est pas possible de garder le silence dans une circonstance pareille. Il faut parler, il faut flétrir hautement des infamies faites pour inspirer à tout honnête homme le plus profond dégoût.

C'est au nom du pacte de solidarité conclu entre les fédérations régionales, solidarité qui, en nous créant des devoirs, nous donne aussi des droits, que nous demandons aux ouvriers belges une manifestation publique qui dissipe la déplorable équivoque que laisse planer sur eux le langage du correspondant de l'*Internationale*.

Cette équivoque a été promptement exploitée par nos adversaires. Un journal allemand, le *Volksstaat*, qui dirige depuis trois ans contre nous des calomnies dont l'odieux n'est égalé que par le ridicule, s'est emparé avidement d'un si beau prétexte; et rendant tous les socialistes anti-autoritaires, — tous les *bakounistes*, comme il dit dans son style haineux et personnel, — solidaires de la

bêtise ou de la trahison d'un correspondant, il déclare carrément que, pour les anti-autoritaires, la révolution c'est le *bonapartisme*.

Le *Volksstaat* sait qu'il ment; mais les ouvriers allemands le croient sur parole, et, grâce à ses manœuvres malpropres qui sont un véritable crime envers la cause du travail, l'abîme entre le prolétariat de l'Allemagne et celui des autres pays se creusera toujours davantage.

Pour nous, faisons du moins en sorte qu'il ne puisse exister aucun doute sur notre programme et sur les moyens d'action que nous entendons employer pour le réaliser; et quand les ouvriers allemands, aujourd'hui trompés sur le compte de leurs frères du reste de l'Europe, ouvriront enfin les yeux à la vérité, qu'ils reconnaissent que jamais nous n'avons dévié de notre principe : *l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, en dehors des partis politiques et contre eux*.

La lettre suivante a été adressée par le citoyen Lefrançais, membre de la fédération jurassienne, au *Mirabeau* de Verviers, qui avait reproduit une des correspondances parisiennes de l'*Internationale*. Cette lettre a été insérée par le *Mirabeau* dans son numéro de dimanche dernier.

Genève, le 14 octobre 1873.
A la rédaction du *Mirabeau*, à Verviers.

Compagnons,

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai lu dans votre numéro 221 du 12 de ce mois, une correspondance parisienne dans laquelle on se plaît à propager l'idée mise en avant par l'*Avenir national* de s'unir aux bonapartistes, — notamment à Plon-Plon, — pour le prétendu salut de la république et de la révolution, menacées par les fusionnistes de Versailles.

Que les républicains de toutes couleurs et leurs

journaux s'occupent de semblables malpropretés et finissent même par y donner les mains au dernier moment, cela se comprend : ils sont incapables d'autre chose.

Mais que votre correspondant de Paris, qui se prétend socialiste et même internationaliste, emboîte le pas à messieurs les fricoteurs politiques de l'*Avenir national* et autres du même calibre, voilà qui ne peut passer sans protestations.

Laissons de côté toutes considérations sentimentales.

Reconnaissons qu'en fait de dignité, légitimistes, orléanistes, gambettistes, plonponnistes, et sans oublier les amis du petit « ramasseur de balles », sont bons à mettre au même tas et à faire d'excellent fumier.

Considérons seulement le projet d'alliance proposé aux prolétaires français sous le seul côté de la pratique.

Il faut d'abord se rappeler que, fidèles à leurs traditions, les monarchiens n'entendent nullement faire appel au peuple pour résoudre la situation, mais qu'ils prétendent rétablir la monarchie à l'aide d'un simple vote parlementaire, auquel et sous peine de se démentir complètement, les républicains, qui ont assassiné la Commune au nom du respect dû à l'Assemblée, seront obligés de souscrire.

A ce point de vue, les prolétaires n'ayant point d'intervention directe à espérer, l'on ne comprend guère comment, lors même qu'ils le voudraient, ils pourraient se mêler à toutes ces intrigueries.

Mais deux autres hypothèses se présentent.

D'abord celle d'un plébiscite auquel seraient conviés les électeurs pour décider du maintien de la république telle quelle ou du rétablissement de la monarchie.

A cela je répondrai qu'en dehors de la trop juste méfiance que doit inspirer tout vote plébiscitaire de ce genre, je ne vois pas comment les socialistes, seuls dépositaires de l'idée révolutionnaire à cette heure, pourraient admettre que le rétablissement d'une monarchie quelconque fût légalisé par une majorité électorale, investie non-seulement du droit d'opprimer la minorité du moment, mais encore d'aliéner les droits de la génération qui, demain, naîtra à la vie publique.

En tout cas, qu'aurait encore à faire dans ce plébiscite le projet d'alliance proposée avec M. Plon-Plon ou avec le *petit prince* et ses amis ?

Votre correspondant croit-il au césarisme ? — Tout est là.

Si oui, qu'il sache qu'il y a vingt-cinq ans le peuple a donné dans le boniment et qu'il lui en a coûté cher.

Si non, alors qu'est-ce que ce projet d'alliance ? croit-il les Bonaparte (grand ou petit cousin) assez imbéciles pour faire avec le prolétariat un marché de dupes ?

Ce correspondant serait alors bien naïf, vraiment. Quant à la seconde hypothèse, celle d'un soulèvement général de la France contre l'usurpa-

tion de ses droits par les gens de Versailles, — je ne sais si le soulèvement est possible.

Mais c'est alors moins que jamais qu'il y aurait lieu à tout projet d'alliance avec aucun des misérables qui, sous les noms de Chambord, d'Orléans, Napoléon (gros ou petit) et enfin même de Gambetta, ne songent qu'à se partager le budget.

Espérons que le peuple saurait en ce cas se débarrasser de ces vampires.

Un dernier mot à votre correspondant.

Dès le début de l'Internationale, les Tolain, les André Murat, les Fribourg et autres Albert Richard, ont tenté de la faire tomber en France dans l'impérialisme (ce correspondant l'avoue lui-même), et il a fallu la droiture et l'activité de Varlin, de Pindy et de bien d'autres, pour la tirer de cette ornière en faisant éliminer successivement de son sein ces personnages, dont la conduite sous la Commune a levé tous les doutes à cet égard.

Que ces messieurs recommencent leurs intrigues, maintenant que la chute de la Commune leur a laissé le champ libre, je le conçois.

Mais qu'un homme qui se prétend le défenseur actuel de la révolution, se joigne à de telles gens pour faire tomber les travailleurs dans le nouveau piège qui leur est tendu, c'est de sa part ou de la démence ou une insigne trahison.

A bon entendeur, salut !

G. LEFRANÇAIS,
membre de la section de propagande
de Genève.

Au moment où commencent les longues soirées d'hiver, il nous paraît opportun de rappeler la résolution votée en avril dernier au Congrès de Neuchâtel, concernant la propagande. Plusieurs sections avaient demandé que le Congrès s'occupât de donner à la propagande une impulsion régulière. Après avoir entendu à ce sujet un rapport présenté par la section du Locle, le Congrès prit à l'unanimité la résolution suivante :

« Le Congrès déclare charger le Comité fédéral d'organiser la propagande socialiste au moyen de conférences données dans les différentes localités de notre région.

» Les questions à l'ordre du jour pour l'année 1873-1874, seront :

» Des sociétés ouvrières et de leur fédération.

» Des grèves, de la coopération, de la dissolution des mœurs et de ses causes.

» Le Comité fédéral s'entendra avec les sections sur les parties du programme qu'il conviendrait le mieux de traiter dans leurs localités respectives, et veillera à ce que chacune remplisse la tâche dont elle se sera chargée. »

Il serait à désirer que les sections prissent dès maintenant l'initiative de ces conférences de propagande, et se missent en rapport avec le Comité fédéral pour cet objet.

Les sections zuricoises de la Société du Grutli ont demandé au gouvernement de Zurich une allocation destinée à les aider à donner à leurs membres des leçons scientifiques. Le gouvernement a consenti à l'allocation, mais il y a mis pour condition « que le département de l'instruction publique aura le droit d'exercer un contrôle sur les leçons qui seront données et sur l'emploi de l'allocation. En outre les sections devront renseigner exactement le gouvernement sur le nombre de leurs membres, sur le chiffre de ceux qui suivront chacun des cours, sur le nombre des heures consacrées à chaque branche, sur le personnel enseignant et sur les indemnités qui lui sont allouées. »

On le voit, ce système aboutit à mettre entre les mains du gouvernement non-seulement l'enseignement officiel, mais encore l'enseignement libre organisé par les sociétés ouvrières.

Néanmoins, la *Tagwacht* se montre enchantée de ce résultat, et elle recommande à tous les ouvriers zuricois de suivre un si bel exemple; elle les engage en particulier à réclamer l'appui de l'Etat pour alimenter leurs caisses de secours mutuels et d'assurance contre la maladie.

Un tel procédé serait absolument contraire au principe de l'Internationale : *émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes*. Lorsqu'un patron, sous prétexte qu'il contribue aux fonds d'une caisse de secours, veut s'immiscer dans son administration, les ouvriers réclament énergiquement; de longues luttes ont déjà été soutenues dans plusieurs grands établissements, dans le seul but de soustraire la caisse de secours à toute intervention du patron, et on a renoncé bien volontiers à ses subsides pour ôter tout prétexte à son influence. Et maintenant, adoptant une ligne de conduite tout opposée, nous verrions les ouvriers faire avec le *grand patron*, l'Etat, ce qu'ils ne veulent plus faire avec les bourgeois individuellement; nous les verrions mendier les faveurs du gouvernement, et accepter à ce prix sa surveillance et sa tutelle! Non, la classe ouvrière ne peut pas abdiquer ainsi: ce ne serait pas là travailler à l'émancipation du prolétariat, mais bien lui préparer un esclavage beaucoup plus lourd et plus dangereux que celui qu'il subit maintenant.

Nouvelles de l'Extérieur.

Belgique.

Au Congrès tenu le 19 octobre par la fédération du Centre-Hainaut, il a été rendu compte des sommes reçues jusqu'à ce jour pour la grève des mécaniciens. Le total s'élève à fr. 8,154»70; dans cette somme la Suisse figure pour fr. 352. Dès lors, la sections jurassiennes ont encore fait différents envois. Nous avions annoncé par erreur dans un numéro

précédent que les bijoutiers de Genève avaient envoyé fr. 500; leur envoi s'est borné à fr. 200.

Espagne.

Dernièrement le *Mirabeau* de Verviers racontait que le bourgmestre de Verviers, ayant donné un soufflet à un conseiller municipal, a été condamné à 12 fr. d'amende, tandis qu'un ouvrier, qui avait appliqué un coup de pied au traître Larondelle à l'endroit où le dos perd son nom, a dû payer 16 fr. d'amende. Mais voici bien autre chose. En Espagne, à Valladolid, un ouvrier tailleur vient d'être condamné à douze ans et un jour de travaux forcés, pour avoir donné un soufflet au patron qui l'exploitait. A la bonne heure! En Belgique, la monarchie a la main trop faible, et quand elle se mêle de répression, elle manque de courage; mais en Espagne, grâce à la république militaire et fédérale, on enseigne de la belle façon aux ouvriers le respect qu'ils doivent aux propriétaires!

A Bilbao, M. Echebarrieta, député aux Cortès et républicain fédéral, a menacé les ouvriers de les faire emprisonner s'ils continuaient leur travail de propagande et d'organisation. O bienheureuse liberté républicaine!

A Alcoy, où les ouvriers ont su faire une révolution locale qui a fait peur aux bourgeois, la journée de travail n'est plus que de 8 heures; mais les bourgeois prennent leur revanche ailleurs. C'est ainsi qu'à Lebrija, la plupart des ouvriers travaillent 18 heures par jour!

La situation des ouvriers de San-Lucar (où la Commune avait été proclamée quelque temps au mois de juillet) est des plus tristes. Le célèbre Manjon, l'alcade (maire) actuel, persécute cruellement les internationaux. Il y a peu de jours, il a fait arrêter sept ouvriers, qui ont ensuite été remis en liberté par ordre du juge. Un peu plus tard, l'alcade rencontra un ouvrier qu'il connaissait et lui demanda s'il était toujours international; l'ouvrier répondit qu'il l'était plus que jamais; aussitôt l'alcade le fit arrêter et conduire à la prison.

Les bourgeois ont adressé au ministre de la justice une pétition dans laquelle ils demandent la destitution du juge de San Lucar, se fondant sur ce que ce magistrat n'a pas condamné tous les internationaux aux travaux forcés. Ces dignes bourgeois sont insatiables dans leur vengeance; comme les vipères auxquelles ils ressemblent, il faudra, pour en finir, leur écraser la tête. (*Federacion*.)

Les fédérations locales qui continuent sans interruption leurs relations régulières avec la commission fédérale espagnole, sont au nombre précis de 100. Par contre, 76 fédérations locales ont dû suspendre momentanément leurs correspondances à cause des événements politiques. Cette indication nous est donnée, avec le nom des fédérations, par le procès-

verbal de la Commission fédérale du 3 octobre. Parmi les fédérations dont les communications sont interrompues, nous ne voyons qu'un petit nombre de villes importantes, entr'autres le Ferrol, Jaen et Carthagène. Les grands centres, tels que Madrid, Barcelone, Pampelune, Cadix, Cordoue, Grenade, Xérès, Malaga, Murcie; Séville, Alcoy, Alicante, Palma (île Majorque), Valence, Léon, Ségovie, Valladolid, Saragosse, sont restés organisés et correspondent activement.

La *Rivista social* nous apporte la nouvelle d'une grève qui vient d'éclater dans la ville industrielle de Sallent, en Catalogne, dans des circonstances particulières. Cette fois ce ne sont pas les ouvriers qui font grève, ce sont les patrons.

Le 12 octobre, les fabricants, tous réunis, ont fait venir devant eux une délégation des ouvriers, et lui ont dit :

« Ou bien vous allez consentir à travailler en la manière et forme qui nous plaira ; vous permettrez que nous renvoyions des ouvriers faisant partie de la société pour les remplacer par qui bon nous semblera, et vous consentirez en outre à nous laisser diriger à notre guise la société ouvrière ; ou bien, si vous refusez ces conditions, nous allons fermer immédiatement toutes nos fabriques. »

La délégation ouvrière répondit :

« Nous ne pouvons pas consentir à ce qu'on foule aux pieds nos droits et notre dignité ; nous ne pouvons pas admettre que l'on rende plus mauvaises les conditions du travail, ni que l'on renvoie injustement des ouvriers qui remplissent leur devoir. »

Sur cette réponse, les patrons ont dès le lendemain fermé les treize fabriques de Sallent, jetant ainsi sur le pavé plus de mille travailleurs des deux sexes.

La fédération des *trois classes de vapeur*, bien qu'elle ait en ce moment déjà sept autres grèves sur les bras, a décidé de soutenir jusqu'à la dernière extrémité les ouvriers de Sallent. « Avant de laisser avoir faim nos frères de Sallent, disent-ils, nous souffrirons de la faim les premiers. » Si les mesures énergiques proposées par la commission de la fédération sont sérieusement exécutées, nous ne doutons pas que la victoire ne reste aux travailleurs dans cette lutte où, ainsi que le dit la *Rivista social*, « les patrons se conduisent plutôt comme des hyènes que comme des hommes. »

Fédération jurassienne.

Chaux-de-Fonds. — On nous écrit de cette ville que, dans une assemblée de la société des patrons monteurs de boîtes, un patron monteur de boîtes d'or a fait la proposition suivante :

Arrêter l'ouvrage jusqu'à la Saint-Martin (11 novembre, époque des paiements semestriels), ne pas donner une seule cage aux ouvriers, et bien entendu, à la Saint-Martin, ne pas leur donner un centime. « C'est là, s'est écrié ce digne citoyen, le seul moyen d'avoir raison de la société des ouvriers et de leur tarif ! »

La société des patrons, paraît-il, n'a pas eu le courage de voter cette proposition. Ajoutons, pour

l'édition de certains ouvriers trop confiants, que le Monsieur dont nous parlons passe généralement pour un *bon patron*. Nous ne le nommerons pas pour cette fois, mais s'il regimbe, nous dirons tout.

Lundi dernier, dans les rues de Neuchâtel, les curieux ébahis regardaient défiler l'Assemblée constituante qui se rendait processionnellement de l'Hôtel-de-Ville à l'église du Château pour y être assermentée et y entendre les exhortations d'un jeune pasteur, chargé d'inculquer la sagesse à toutes ces têtes grises.

C'était un spectacle fait pour inspirer d'utiles réflexions aux ouvriers qui regardaient passer ce cortège. En tête et en queue marchaient les enfants des écoles, en uniforme et le fusil sur l'épaule. Pourquoi ces fusils ? Qui voulait-on tuer ? Craignait-on que quelque tête brûlée de socialiste n'eût l'audace d'attenter à la majesté de la représentation nationale ? Puis, pourquoi ce son de cloches et ce service religieux ? Comment ces hommes, sur lesquels il n'y en a pas dix qui croient en Dieu, peuvent-ils se prêter à cette ridicule comédie ? Enfin et surtout, pourquoi un si pompeux appareil délibérant (et si coûteux) pour réviser deux pauvres articles de Constitution ? O sottises démocratiques ! qui vous voit de près se désabuse bien vite des illusions de la politique soi-disant républicaine.

Pourtant, ce qui inspirait aux socialistes mêlés dans la foule les réflexions les plus tristes, ce n'était ni les cloches, ni les fusils des cadets, ni le trou fait au budget : c'était la présence, parmi ces représentants de la bourgeoisie, d'un ancien socialiste passé à l'ennemi, du fondateur de l'Internationale dans nos Montagnes, qui maintenant siège à la Constituante, grâce aux suffrages des électeurs *royalistes et cléricaux* du Val-de-Ruz.

On écrit de Bâle à la *Tagwacht* :

« Une des phrases favorites de nos économistes bourgeois consiste à prétendre que le perfectionnement des machines a profité aussi à la classe ouvrière et lui profite toujours davantage. Nous savons ce qu'on doit penser de ce mensonge, et nous pouvons citer à ce propos un petit fait, qui a dû se répéter des milliers de fois dans des circonstances analogues. Le soussigné est employé dans un établissement où la confection d'un certain article est payée à l'ouvrier à raison de fr. 1,50 la pièce. En travaillant ferme du matin au soir on peut faire trois pièces par jour, ce qui donne une journée de fr. 4,50.

Or, il y a quelque temps, on a installé dans l'établissement une machine qui permet à l'ouvrier de confectionner dix pièces par jour. La machine coûte environ 100 fr. Quant au prix de vente de l'article en question, il a encore haussé depuis l'année dernière. Mais l'ouvrier, depuis l'installation de la machine, ne reçoit plus que 50 cent. par pièce au lieu de fr. 1,50, et ainsi, en livrant de neuf à dix pièces par jour, il ne reçoit toujours que fr. 4,50 ou tout au plus 5 fr. Ainsi le patron, grâce à sa machine, peut fabriquer trois fois plus qu'auparavant ; en outre, sur chaque pièce il gagne le franc qu'il paie en moins à l'ouvrier. L'ouvrier, par contre, gagne après comme avant ses fr. 4,50 par jour ; de plus, comme il peut maintenant terminer en dix jours l'ouvrage qui précédemment en demandait trente, il se trouve ensuite à chômer ; et ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'ouvrier trouve tout cela très juste et très naturel ; il ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas d'argent pour imiter son patron. Quant au patron, il se prétend socialiste ! Qu'en dites-vous ? »